Communiqué de presse
8 mars 2024

A Port-Louis, la digue du Driasker interdite au public suite à son affaissement

Suite à l'affaissement d'une portion de la digue située en fond d'anse du Driasker (Port de La Pointe à Port-Louis), le site est fermé au public par arrêté municipal. Cette précaution est d'autant plus importante que le secteur est soumis aux aléas de submersion marine et des marées supérieures à un coefficient de 100 sont attendues ce week-end et jusqu'à 116 mardi prochain.

Lorient Agglomération, en collaboration avec la commune, est chargée d'évaluer les causes et d'estimer la gravité du désordre constaté. Les investigations sont engagées avec notamment des visites et mesures quotidiennes de l'évolution du glissement et une inspection télévisée du réseau eaux usées prévue le 14 mars. Elles viennent compléter celles réalisées ces derniers jours

En parallèle, une rencontre est prévue en début de semaine prochaine pour déterminer la stratégie à mettre en place au regard des enjeux en termes de sécurité pour les personnes.

Un risque de submersion marine existant du fait de la fragilité de l'ouvrage, le Maire de Port-Louis a activé en pré-alerte le plan communal de sauvegarde depuis le 8 mars.

Contact presse Lorient Agglomération :
Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 – 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-lorient.fr
https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/